

## Public

1 groupe d'agents CAF

## Pré-requis

Aucun pré-requis

Calendrier - Lieux -  
Modalités d'accès :  
Planification sur le site  
EGOC [Sessions à venir]  
Nous contacter pour suivi  
des programmations et  
des planning sur  
[www.egoc.org](http://www.egoc.org)

## Catégorie

Formations

## Tarifs

## Modalités d'animation

En présentiel

## Formateur

## Effectif

un groupe d'agents Caf

## Taux de satisfaction

En 2025 : 88% (2  
sessions, 19 stagiaires)

## Tarif / Coût stagiaire

# Comprendre l'intercommunalité et son contexte réglementaire et financier - 2 jours

MAJ : Mercredi 01 juillet 2026

## Objectif professionnel

Comprendre l'intercommunalité et maîtriser son contexte réglementaire et financier

## Contenu

### 1<sup>ère</sup> journée (9h / 17h30) :

#### ° **Matinée : Éléments de contexte**

- **Introduction sur les modalités d'organisation territoriale du « bloc communal » : Dichotomie des EPCI (périmètres et compétences), modalités de financement et relations financières communes / EPCI – Evolution des communes nouvelles dans le paysage institutionnel.**
- **Zoom sur la situation financière des collectivités locales au 31/12/2024 / perspectives 2025 et 2026 : les enjeux d'investissement, le mix de financement des investissements publics locaux, le poids de l'endettement dans le calcul des critères de déficit public ;**
- **Analyse des principales orientations de la loi de finances 2025 intéressant les collectivités locales ;**

#### ° **Après-midi : Éléments d'approfondissement sur l'analyse financière**

- **Les principes de l'analyse financière d'une collectivité locale : les 5 grands principes budgétaires, les ratios financiers, le besoin de financement.**
- **Etude de cas pratique de l'analyse budgétaire et financière d'un EPCI : du compte administratif au budget primitif, en passant par l'affectation du résultat...**

### 2<sup>ème</sup> journée (8h30 / 16h) :

° **Matinée : Zoom sur les compétences « clés » de l'intercommunalité qui impactent l'accompagnement de la CAF**

- **Les périmètres de compétence en matière de SPPE / EJ ;**
- **La compétence de signature de la CTG ;**
- **Les contours de l'action sociale intercommunale : du CCAS au CIAS**

° **Après-midi : Poursuite des échanges / Temps dédié aux questions réponses**

### **Méthodes mobilisées**

Support d'intervention transmis en amont de la formation

Echanges et débat entre les participants

Modalités d'évaluation et de validation:

**Evaluation en amont** : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

**Evaluation au cours de la formation** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

**Evaluation à chaud** : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

**Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf

**Attestation de suivi** : Feuille de présence

**Attestation de participation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.



Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC :  
fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de  
l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

---

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement  
d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de  
marché (1 mois pour les sessions INTER).

---

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,  
d'accompagnement aux personnes  
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,  
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**

---